



Conseil Municipal

Séance du 02 septembre 2021

Compte rendu

Après avoir déclaré ouverte la séance ordinaire du Conseil Municipal à 19H30, Monsieur le Maire, président de la séance, a fait l'appel nominal des conseillers et a constaté que le quorum était atteint.

Etaient présents : Serge MACUDZINSKI, Jean Michel ROBERT, P. BEGHIN, Latifa HASNI, Michel ROGER, Rosine GRANDIN, Daniel DERNIAME, Annick LEFEZ, Jackie CHERFILS, Olivier MASSY, Gérard KOTUSIK, Céline DERACHE, Chahinumsse AZOUZA, Sylvie FERRETE LOPES, William MAYEUX, Caroline BREBANT, Florian CHABOD, Frédéric DO CABO, Guillaume LEBOURGEOIS, Emilie DORR

Excusés-ées avec pouvoir : Brigitte SVITEK qui donne pouvoir à Jackie CHERFILS, Marie-Christine FOULET qui donne procuration à Serge MACUDZINSKI, Séverine BERGER qui donne pouvoir à Guillaume Lebourgeois.

A été désigné comme secrétaire, qui l'a accepté, M. William MAYEUX

Le procès-verbal de la séance du 17 juin est approuvé à l'unanimité, avec la modification à apporter page 14, sur l'intervention de M. DO CABO.

↳ Introduction de M. le Maire

Monsieur le Maire, félicite M. Pierre BEGHIN, qui a reçu la médaille d'or de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif, au titre de la promotion du 14 juillet, en tant que président du Hand Ball Club.

Il faut le tour de l'actualité depuis la séance du Conseil Municipal du 17 juin 2021 et sur deux mois et demi d'activité estivale et notamment les sessions d'été du centre de loisirs et des jeunes. Il note une belle fréquentation au mois de juillet avec une programmation riche et variée, toutes les sorties étant ouvertes à tous les enfants de Saint Maximin (hors inscription à l'ALSH). D'autre part, Le chantier international, avec l'association Concordia, s'est bien déroulé ; 19 jeunes ont été accueillis venant de pays frontaliers (Espagne, Italie, Allemagne) et un seul jeune de Saint Maximin ; plusieurs jeunes sont venus de temps en temps voir comment cela se passait.

- Calendrier des événements et des réunions : remis aux élus-ues, jusqu'au 20 septembre prochain

- Point sur la crise sanitaire et la mise en place du « passe sanitaire » M. le Maire fait le point sur la nécessité, pour les événements, bibliothèque, ateliers municipaux, de présenter un passe sanitaire, pour le public adulte, pour l'instant.

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ajoute à l'ordre du jour de la séance : la demande de retrait de la ville de la Queue en Brie du SIRESCO, la dépose d'une demande de subvention pour des travaux de voirie qui peuvent être aidés au titre des crédits d'Etat « amendes de police » et les quelques modifications à apporter au règlement interne du multi accueil.

↪ Avis et décisions

➤ Administration générale

- Contrats d'apprentissage à la rentrée scolaire :

Le Conseil Municipal est informé des nouveaux contrats d'apprentissage qui débiteront à la rentrée scolaire 2021/22 : la préparation d'un CAP Espaces verts, la préparation d'un Baccalauréat professionnel à la personne à la crèche, la préparation d'un master manager au service communication, la préparation d'un diplôme d'Etat d'éducatrice de jeunes enfants) et la poursuite de deux contrats (au service ressources humaines pour un DUT de gestion des administrations, et baccalauréat professionnel service à la personne à l'école maternelle).

- Proposition de convention de partenariat avec le Lycée professionnel Rothschild dans le cadre de mesures de responsabilisation :

Mme OLIGERI, proviseure du Lycée professionnel Rothschild, propose à la commune de mettre en place un partenariat, pour la prise en charge d'élèves exclus, suite à des problèmes de discipline (faits légers). Le but est de lutter contre l'exclusion scolaire et la rupture pédagogique. C'est une convention proposée pour deux années scolaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les termes de la convention et autorise M. le Maire à signer la convention de partenariat avec le lycée professionnel. Les tuteurs-trices (agents ou chefs de service de la ville) seront volontaires.

- Accueil de personnes en Travail d'Intérêt Général (TIG)

M. Le Maire fait part d'une proposition du Tribunal pour savoir, si la commune serait volontaire pour accueillir des personnes qui ont besoin d'effectuer des heures de travail d'intérêt général.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable pour que la commune de Saint Maximin soit candidate pour accueillir des personnes ayant des heures de travail d'intérêt général à effectuer ; les tuteurs-trices (agents communaux) seront volontaires.

- Proposition de convention avec l'association « Cent pour un toit famille » pour un logement d'urgence :

Pour rappel, la commune dispose d'un appartement dans les locaux des services techniques. A plusieurs reprises, celui-ci a été loué à des familles ou personnes en difficultés.

Il est proposé de conventionner avec l'association « Cent pour un toit famille » dont l'objet est de loger les familles ou personnes seules en situation d'urgence et de détresse matérielle et morale. Dans ce cadre il est nécessaire de revoir le montant du loyer, plus modeste et de venir accompagner financièrement par le biais d'une subvention l'action de l'association.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Adopte les termes de la convention avec l'association « Cent pour un toit famille
- Autorise M. le Maire à signer la convention
- Fixe le montant du loyer de l'appartement situé aux services techniques, et qui sera mis à disposition de l'association, à hauteur de 200 € par mois
- Décide le versement d'une subvention à l'association « Cent pour un toit famille » d'un montant de 1000 €

- Lancement d'une procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) par l'Etablissement Public Foncier Local de l'Oise (EPFLO) en vue d'acquérir, par expropriation la parcelle cadastrée section XA n°68 dans le cadre du projet cœur de ville :

Dans le cadre, du projet de requalification du cœur de ville, il reste des acquisitions foncières à réaliser. En effet, la parcelle XA 68, n'a pas pu être acquise, jusqu'à présent par l'EPFLO, porteur de la maîtrise foncière. En effet, la succession de la propriété de cette parcelle est bloquée depuis des années, du fait d'une succession non réglée.

Etant donné le blocage de la succession depuis plusieurs années, l'EPFLO se voit dans l'obligation de lancer une procédure de déclaration d'utilité publique pour cette parcelle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement pour le lancement de cette procédure par l'EPFLO.

- Conclusions sur l'enquête publique dans le cadre du déclassement des chemins ruraux :

Dans le cadre, des échanges de parcelles entre la commune et la BPE Lecieux, il a été nécessaire de lancer une enquête publique pour le déclassement des chemins ruraux concernés (n°5,6, 31 et 39).

L'enquête publique s'est déroulée du 22 juin au 6 juillet 2021 ; deux permanences du commissaire enquêteur ont eu lieu le 22 et le 6 juillet.

Le Commissaire enquêteur a donné un avis favorable à ce déclassement.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend en compte les conclusions transmises et les actes de cession vont pouvoir être rédigés auprès du notaire.

- Demande de subvention pour des études paysagères sur le verger et les jardins :

Dans le cadre de l'acquisition qui a été faite par la commune des terrains Vandebosche qui se situent au bas de la résidence seniors, quartier des Champignolles, un projet doit être lancé autour de l'aménagement de jardins potagers, d'un verger et jardin public, un maître d'œuvre a été sollicité et une proposition d'études faite.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à déposer une demande de subvention pour les études paysage et de VRD, concernant ce projet, auprès du département de l'Oise mais également du Parc Natural Régional Oise Pays de France.

- Convention de partenariat plan de relance Européen React U (matériel informatique) :

Sous l'égide de l'Agglomération Creil Sud Oise, la ville s'est inscrite dans le processus d'un partenariat dans le cadre du plan de relance lancé par le gouvernement et financé par des fonds européens. Ce plan de relance, concerne un volet de matériel numérique (matériel informatique pour personnel et élus-ues, équipement de salles municipales en visio-conférence etc.) la Commune a déposé un dossier de plan de financement prévisionnel, qui doit être adressé au FEDER (fonds régionaux d'aide)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer la convention de partenariat.

- Priorités travaux, études et projets d'ici la fin de l'année :

Un certain nombre de travaux et d'études ont été lancées ou doivent l'être, le Conseil Municipal est informé des priorités à donner d'ici la fin de l'année :

- En matière de travaux :
 - La fin et l'inauguration du parc du Tropic (inauguration pendant le village de Noël)
 - Le lancement des travaux de la 1^{ère} phase de requalification de l'espace public autour de l'église (1^{ère} quinzaine de janvier 2022)
 - Réfection du tableau à l'église
 - La finalisation du dossier « socle numérique » pour les écoles
 - Des travaux de voirie sur la ZAC et la partie village
 - L'installation de visio-conférence et enregistrement des séances du conseil municipal
 - Une phase de travaux pour les personnes à mobilité réduite pour les bâtiments
 - Finalisation et ouverture de la salle main dans la main
 - Travaux pour le nouveau local du service de la police municipale
- Etudes et dossiers à finaliser
 - Finalisation du dossier de réaménagement de la crèche (dépôt du permis de construire)
 - Finalisation des études pour le restaurant intergénérationnel et l'envoi du dossier de subvention
 - Finalisation du marché de publicité et mobilier urbain (analyse des offres)
 - Dépôt du dossier de subvention pour les premières études sur le projet « jardins/verger ».
- Mise à l'honneur de deux adjoints décédés et dédiés parc du tropique et restaurant intergénérationnel :

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal, à la majorité (deux abstentions) décide :

- De dénommer le parc du Tropic : parc Robert DORNEAU, ancien adjoint au maire décédé en 2021
- De dénommer le futur restaurant intergénérationnel : restaurant Jean HERVE, ancien adjoint au maire décédé en 2020

➤ Enfance/jeunesse

- Devis socle numérique pour les écoles (dans le cadre du plan de relance) :

Il est rappelé aux élus-ues, que dans le cadre du plan de relance, l'Etat a accepté la candidature de la ville pour le « socle numérique » destiné aux élèves de l'école primaire. Une subvention de 70% est accordée sur un montant maximal de dépenses de 31.500 € HT. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir le devis de l'entreprise Déclit Informatique pour un montant de 25.985,16 € TTC.

- Point rentrée scolaire (effectifs) :

Le Conseil Municipal, est informé des effectifs des écoles pour la rentrée 2021/22 : école maternelle : 153 élèves sur 6 classes dont 20 enfants en toute petite section, école primaire : 217 élèves sur 9 classes

➤ Sport/culture/bibliothèque

- Programme Fête de la rentrée :

Le programme de la fête de la rentrée qui aura lieu le 4 et 5 septembre est présenté au Conseil Municipal.

- Programme dans le cadre « d'Escales » le 18 et 19 septembre, action organisée par l'ACSO et journées du patrimoine :

Après une présentation du programme, le Conseil Municipal, à la majorité (une abstention) donne un avis favorable sur la programmation proposée, concernant « Escales ». Il est rappelé que dans le cadre des journées du patrimoine, sera inaugurée l'installation de l'ambon dans l'église, réalisé par le Centre aux métiers de la pierre et Mme Grimaldi dédicacera son livre « A la recherche de Litanobriga et les voies romaines dans l'Oise ».

- Spectacle autour de Jean de la Fontaine le 15 octobre :

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour le spectacle autour de Jean de la Fontaine, dans le cadre du 400^{ème} anniversaire de sa naissance. Ce spectacle était initialement prévu pendant la nuit de la lecture, annulée dans le cadre de la crise sanitaire. La représentation aura lieu le 15 octobre prochain.

- Lancement de l'action « Ma ville a du talent »

Le Conseil Municipal, décide que cette action, au vu des salles disponibles, sera organisée pour le week-end du 16 et 17 octobre prochain. La population sera invitée à présenter des œuvres (tableaux, photos etc.) ou bien se produire sur scène (danse, musique etc.) ; une première communication sera faite lors de la fête de la rentrée.

- Demande du Syndicat Intercommunal de Restauration scolaire (SIRESCO) :

La Commune de Saint Maximin a été sollicitée par le SIRESCO, suite à la demande de la ville de la Queue en Brie de se retirer du syndicat. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement sur le retrait d'adhésion de la ville de la Queue en Brie.

- Dépose d'une demande de subvention 2021 au titre des crédits d'Etat « amendes de police » :

La Commune vient de recevoir, du département de l'Oise, une notification concernant une possibilité de déposer des demandes de subvention 2021 au titre des crédits d'Etat « amendes de police ». Ces crédits sont abondés par le produit des amendes de police relatives à la circulation routière. L'enveloppe doit être consommée avant la fin de l'année.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à déposer une demande de subvention pour les projets de travaux de voirie prévus d'ici la fin de l'année (zone d'activité et village)

- Modification du règlement de fonctionnement du multi accueil

Compte rendu de la rentrée à la crèche, un certain nombre de modifications pratiques ont été apportées au règlement de fonctionnement du multi accueil.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les modifications apportées à ce règlement.

Informations diverses

Le Conseil Municipal reçoit les informations suivantes :

- Bilan de la sortie familles du 7 août,
- Bilan séjour jeunes chantier international
- Point sur les travaux d'été effectués aux écoles
- Bilan cession été ALSH et PAJ : belle hausse des effectifs au mois de juillet

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 22H.